Nations Unies S/2011/405



Conseil de sécurité

Distr. générale
1er juillet 2011

Original : français

Lettre datée du 30 juin 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1984 (2011) du Conseil de sécurité, adoptée le 9 juin 2011, dans laquelle le Conseil a décidé de proroger jusqu'au 9 juin 2012 le mandat du Groupe d'experts créé en application du paragraphe 29 de la résolution 1929 (2010).

Je vous informe qu'après avoir consulté le Comité, j'ai reconduit les experts dont les noms suivent, afin qu'ils mènent à bien les tâches indiquées au paragraphe 29 de la résolution 1929 (2010) et aux paragraphes 2 et 3 de la résolution 1984 (2011) :

– M. Jonathan Brewer, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (finances et secteur privé);

– M. Kenichiro Matsubayashi, Japon (transport maritime);

– M. Thomas Mazet, Allemagne (transport logistique);

– Mme Jacqueline W. Shire, États-Unis d'Amérique (questions nucléaires);

– Mme Elena G. Vodopolova, Fédération de Russie (technologie des missiles);

– M. Olasehinde Ishola Williams, Nigéria (armes conventionnelles);

– M. Wenlei Xu, République populaire de Chine (contrôle des exportations);

– Mme Salomé Zourabichvili, France (non-prolifération/désarmement nucléaire et conventionnel).

J'ai désigné Mme Zourabichvili Coordonnatrice du Groupe d'experts.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter ces informations à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

11-39733 (F) 010711 010711